



François-Michel Lambert
Député des Bouches-du-Rhône

Frédérique DUMAS
Députée des Hauts de Seine
126 Rue de l'Université
750107, Paris

Paris, le 12 octobre 2020

Chère Collègue, Chère Frédérique

Dans le cadre de la Proposition de loi sur le Bien-être animal, j'ai déposé plusieurs amendements dont certains questionnent sur des pratiques de chasse ou de piégeage.

Un de mes amendements avait pour ambition d'alerter sur la prolifération des chats dits Harets, n'appartenant à personne, proliférant dans des espaces fragiles, comme dans la zone Natura 2000 de ma circonscription, bien connue c'est celle des aventures du jeune Marcel Pagnol dans « la gloire de mon père » et le « château de ma mère ». Sa rédaction législative et son exposé des motifs peut laisser entendre une autre interprétation.

Connaissant votre engagement pour le Bien-être animal, je vous ai proposé de cosigner mes amendements.

Malheureusement, par méprise due à la clôture de l'enregistrement des amendements, je n'ai pas tenu compte de votre demande de ne pas signer celui qui abordait le sujet des chats.

Dès votre alerte, j'ai supprimé votre signature sur cet amendement N°116 pour lequel vous n'avez jamais exprimé un soutien, bien au contraire.

J'ai conscience des désagréments que ceci a provoqué et je vous prie de bien vouloir accepter mes excuses et mon engagement à plus de vigilance.

Continuons ensemble à avancer pour une société plus respectueuse des animaux et de la biodiversité.

Je vous prie d'agréer, chère Frédérique, l'assurance de ma parfaite considération

François-Michel Lambert